

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE CONVOCAISON PAR COURRIEL

À l'attention de M<sup>mes</sup> & MM. les Président(e)s  
des clubs de handball d'Île-de-France

Créteil, le 7 octobre 2020

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à **l'Assemblée Générale Élective** de la ligue Île-de-France de handball qui se tiendra le :

**samedi 24 octobre 2020 (à partir de 9:00)**  
**à la Maison du Handball – 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil**

## Ordre du jour

- **Accueil des participants**
  - ⇒ **Opérations de contrôle des délégués des clubs, des mandats et des procurations.**  
Vous trouverez ci-après les deux documents concernés, qui seront seuls reconnus par la commission de contrôle des élections. Les délégués et mandataires devront justifier à l'entrée de leur identité.
- **Ouverture par le Président de la ligue, M. Georges Potard**
- **Adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire de la ligue IDF** (par voie électronique, votes ouverts du 2 au 5 juillet 2020)
- **Ratification de la modification de l'article 6.3.1.2 du Règlement intérieur**, relatif au délai de dépôt par les comités de leurs binômes candidatant à l'entrée au CA régional (modification validée par le Conseil d'administration de la ligue lors de sa réunion du 3 juin 2020)
- **Le président de la ligue rend à l'assemblée générale le mandat qu'elle avait confié au conseil d'administration 2017-2020**
- **Ouverture des opérations électorales par le président de la commission de contrôle des opérations électorales, M. Alain Koubi** Vice-président de la FFHandball
- **Présentation de la liste concourant à l'élection par sa tête de liste**
- **Vote de l'assemblée générale – Proclamation du résultat du vote**
- **Présentation des binômes élus par les départements** pour les représenter au conseil d'administration de la ligue Île-de-France de handball
- **Vote de ratification par l'assemblée générale des binômes présentés par les comités départementaux** – Proclamation du résultat du vote
- **Remise des distinctions régionales**

## **Suspension de séance**

Le conseil d'administration élu se réunit afin d'élire son président, son bureau directeur et ses présidents de commissions.

- **Reprise de l'assemblée générale – Présentation à l'assemblée du comité directeur et mot d'investiture du président de la ligue Île-de-France de handball pour la mandature 2020-2024**
- **Validation par l'assemblée générale du binôme issu du conseil d'administration qui représentera le territoire** à l'élection du collège des représentants des territoires au conseil d'administration de la FFHandball

**Rappel :** Pour les raisons sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire, et chacune et chacun devra respecter les mesures de distanciation ainsi que le fléchage mis en place. Compte tenu du contexte, nous vous invitons à limiter votre participation à une personne par club.

**Avertissement :** Compte tenu de l'évolution possible des conditions sanitaires qui entraîneraient l'édiction de mesures de sécurité plus drastiques, allant par exemple jusqu'à l'interdiction de certains rassemblements de personnes, nous pourrions être contraints à organiser cette assemblée générale sous forme électronique. Vous seriez alors bien évidemment prévenus à temps utile.

Nous vous remercions de mettre tout en œuvre, afin que votre club soit présent ou représenté à ce grand moment de notre vie associative.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.



**Georges Potard**  
Président de la ligue Île-de-France

*Pièces attachées à ce courrier :*

- *mandat & procuration*
- *PV AG ordinaire de la ligue (juillet 2020)*
- *PV conseil d'administration de la ligue du 3 juin 2020*

**Maison du Handball :**

1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

*Par la route :*

Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton  
Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Parking visiteurs accessible dans la limite des places disponibles  
(le Stade Duvauchelle à proximité possède également un parking si besoin)

*Par les transports :*

Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la  
station Pointe du Lac.